



Juin 2014: Le Collectif SOS Forêt Cévennes lance l'alerte

Création du Collectif SOS Forêts Cévennes

Le 26 Avril, à Bessèges (Gard), des acteurs de la société civile cévenole (associations, collectifs), d'horizons divers, se sont réunis pour évoquer les menaces qui pèsent sur l'avenir de nos forêts, prendre acte des inquiétudes citoyennes, envisager les options d'action militante mais aussi les moyens de promouvoir des modes de gestion forestière intégrant de façon raisonnée les dimensions environnementale, économique et sociale. Le **Collectif SOS Forêt Cévennes** est né de cette rencontre.

Quel avenir pour nos forêts? Des opportunités, mais aussi des menaces.

L'avenir de notre filière forêt-bois se joue dans un contexte général marqué par:

- l'essor du marché bois-énergie et des technologies basées sur l'utilisation de la biomasse: bio-carburants, bio-plastiques...;
- une pression croissante sur les ressources forestières pour satisfaire les besoins correspondants;
- une approche essentiellement industrielle et productiviste de la filière forêt-bois: monocultures de plantation, coupes rases, et bientôt arbres génétiquement modifiés.
- un marché mondialisé qui favorise toujours davantage les intérêts commerciaux et les investissements financiers au détriment des protections environnementales et sociales.

Le saviez-vous?

- Cette année, une centrale électrique a démarré à Pierrelatte nécessitant 150000 tonnes de bois-énergie par an. Outre de sérieuses nuisances de proximité, de graves atteintes à la couverture boisée de la région dromoïse ont déjà été constatées.
- Le massif de pin maritime de la Cévenne Ardéchoise (secteur Aubenas – Largentière – Joyeuse) a fait l'objet cet hiver d'une multitude de coupes rases. La population locale s'est élevée contre l'ampleur des dégâts causés à l'environnement et aux paysages. Une commune attaque en justice un exploitant forestier. Dans certains villages, une tension

sociale préoccupante s'est installée. Or, de nouvelles coupes rases sont déjà programmées pour l'hiver prochain.

- En 2015, une unité de production d'électricité doit démarrer à Gardanne, près d'Aix-en-Provence, qui consommera près de 1 million de tonnes de biomasse par an, dont une partie devra provenir des Cévennes. En région PACA, une quarantaine de collectivités territoriales a dénoncé la demesure évidente de ce projet et demandé un moratoire. Le 17 Avril, le Conseil Régional de Rhône-Alpes a adopté une motion allant dans le même sens. Or, le projet de Gardanne se poursuit.
- Les perspectives d'évolution de la demande en bois conduisent à envisager un effet de compétition entre consommateurs dont l'approvisionnement à terme n'est plus garanti: sont concernées en premier lieu les petites et moyennes scieries, les chaufferies collectives au bois-énergie, et à terme l'ensemble des filières bois locales.

SOS Forêts Cévennes - nos objectifs:

- Alerter l'opinion sur les risques et impacts résultants des centrales industrielles à biomasse (Pierrelatte-Tricastin, Gardanne), et coordonner les actions contre les projets en cours.
- Dénoncer les coupes et pratiques d'exploitation forestière destructrices de l'environnement et du cadre de vie.
- Infléchir les politiques publiques qui poussent à la mobilisation de la ressource bois sans véritablement protéger ni les écosystèmes forestiers, ni le tissu socio-économique des filières locales.
- Promouvoir les initiatives et les politiques alternatives au laisser-faire socio-environnemental dominant, et mettre en avant nos propres propositions.

SOS Forêts Cévennes – qui sommes-nous?

- SOS Forêt Cévennes est ouvert en priorité à des structures: associations, collectifs, collectivités etc, mais également à des personnes physiques motivées à titre individuel: élus, institutionnels, sylviculteurs, professionnels de la filière, propriétaires, usagers...
- Le périmètre géographique du Collectif couvre l'ensemble des départements de l'arc cévenol (Ardèche, Aveyron, Gard, Haute-Loire, Hérault, Lozère), la moyenne vallée du Rhône, et éventuellement les départements limitrophes.
- Le Collectif soutient le collectif national SOS Forêt France. Créé à l'automne 2013, SOS Forêt France a dénoncé la loi forestière actuellement en discussion au Parlement, proposé une série d'amendements, et organisé une manifestation devant le Sénat le 3 Avril. La pétition nationale lancée par SOS Forêt France a recueilli plus de 50000 signatures en un mois.
- Nous coordonnons également nos activités avec le collectif interrégional SOS Forêt Sud, créé il y a quelques mois en réaction au projet de Gardanne.
- SOS Forêt Cévennes agit en totale indépendance vis-à-vis de tout parti politique, groupe de pression ou financeur extérieur.

Contactez-nous, rejoignez-nous:

contact@sosforetcevennes.org
<http://www.sosforetcevennes.org>

Stéphane André 0640-134388
Sylvie Pilorget 0475-367881
Richard Ladet 0475-934550
Maria Sanz 0475-359454



Sud-Ardèche, hiver 2013-2014